

VOTRE DUREE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Cocher la case correspondante

- 3 ans au moins dans le secteur hospitalier ou médico-social
- 5 ans au moins dans les autres secteurs

CYCLES DE PREPARATION SUIVIS

en : 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018

A remplir par le candidat et joindre impérativement une attestation d'inscription à l'organisme de formation, ainsi qu'une attestation d'assiduité. Cette dernière pourra être remplacée par un relevé de notes.

NOM – Prénom du candidat :

Nom et adresse de l'organisme de formation :

I - Niveau de la préparation

(rayer la ou les mentions inutiles)

- préparation à l'épreuve écrite de validation des acquis
- préparation au concours d'entrée dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers
- préparation au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)
- autre (à préciser)

II - Matière(s) concernée(s) :

III - Durée de l'enseignement :

- date début enseignement :
- date fin enseignement :
- nombre d'heures : * total =
- * par matières =

P I E C E S A J O I N D R E

(ne pas joindre d'originaux)

1 - Lettre de candidature et de MOTIVATIONS.

2 - Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.

3 – Justificatif niveau d'enseignement scolaire atteint.

4 - Titres et diplômes obtenus (scolaires ou non).

5 – Pour les emplois exercés joindre :

A) attestation(s) relative(s) aux différents postes occupés (une attestation par établissement employeur). Elle(s) devra(devront) préciser le temps de travail,

B) un décompte du temps de travail (sur l'imprimé type ci-joint) pour les candidats qui ont occupé ou qui occupent un emploi à temps partiel ou saisonnier,

C) appréciations et/ou notations du ou des employeurs sur les trois ou cinq dernières années.

6- **Attestation des cycles de formation professionnelle continue suivis**

A) attestation(s) de formation continue,

B) attestation(s) relative(s) à la préparation de l'épreuve écrite de validation des acquis et/ou du concours d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers, suivie au cours des 3 dernières années,

C) attestation d'assiduité à cette préparation ou relevé des notes.

7- **Un justificatif du domicile** (copie facture EDF, téléphone, quittance de loyer, etc...)

N'attendez pas le dernier moment pour l'envoi de votre dossier. Dernier délai date d'envoi dossier complet pour le lundi 17 septembre 2018 à 0h00 (cachet de la poste faisant foi).

Les dossiers déposés à l'accueil de l'ARS devront l'être au plus tard avant 16h45 le vendredi 14 septembre 2018

Au-delà de ces dates les dossiers et pièces complémentaires ne seront pas acceptés.

Nous vous conseillons d'envoyer le dossier par la poste en recommandé afin d'avoir un justificatif de la date d'envoi. Il ne sera pas délivré de récépissé de dépôt de dossier à l'accueil de l'ARS